



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	11	1

**OBJET : 11-4 - FETES DE FIN D'ANNEE
2011 – ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE -
MODALITES D'ACCES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2421/11

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 25/11/11
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le

29 NOV. 2011

Pour le Maire,



Par délégation du Maire,
Ministre chargé des Affaires européennes,
tâche principale,

Anthony CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 18 novembre 2011

Le vendredi 18 novembre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/11/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. André-Luc SEITHER
Mme Edith LHEUREUX à M. André PADOVANI
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Yvette MEUNIER
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD
M. Michel GASTALDI à M. Serge AMAR
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Marina LONVIS à Mme Martine SAVALLI
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
Mlle Pierrette RAVEL à M. Gérard MOLINE
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

Absents : M. Georges ROUX

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME

Dans le cadre des manifestations proposées à l'occasion des traditionnelles Fêtes de Fin d'Année, la Commune proposera un vaste programme d'animations gratuites sur trois sites différents, à savoir la place Nationale, la place du Général de Gaulle et la promenade du Soleil à Juan-les-Pins.

Ainsi, des spectacles sons, lumières et laser animeront la promenade du Soleil à Juan-les-Pins, tous les soirs de 17h30 à 19h30 du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus pour se terminer par le traditionnel feu d'artifice du 1^{er} janvier à 18h.

La place du Général de Gaulle, quant à elle, accueillera tous les jours du 10 décembre au 1^{er} janvier inclus de 14h à 19h30, pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles, de nouveau des fontaines musicales couplées avec un spectacle laser ainsi qu'un éclairage architectural de la façade du Grand Hôtel.

Place Nationale, lieu de prédilection des enfants, les 3 à 12 ans pourront s'adonner aux joies des glissades sur une patinoire synthétique et un circuit automobile.

Dans ce cadre, il a été privilégié un revêtement synthétique plus écologique et moins consommateur en énergie.

Les horaires d'ouverture de cet espace seront de 10h00 à 19h00, du 10 décembre au 1^{er} janvier inclus sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier de 13h00 à 19h00 uniquement.

En outre, du 12 au 16 décembre (sauf le mercredi 14), le site accueillera les enfants des écoles primaires situées à proximité.

Enfin sur l'ensemble des sites, des ateliers créatifs entièrement gratuits seront proposés aux enfants.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ces animations, il est proposé d'instaurer une gratuité d'accès sur l'ensemble du dispositif.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

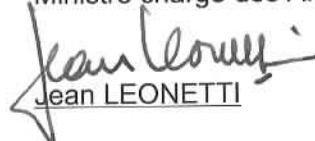
A l'unanimité

- **AUTORISE** la gratuité d'accès sur les sites dédiés aux fêtes de fin d'année et notamment place Nationale du 10 décembre 2011 au 1^{er} janvier 2012.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Ministre chargé des Affaires européennes,


Jean LEONETTI

11-4 - FETES DE FIN D'ANNEE 2011 – ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE - MODALITES D'ACCES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.11-4 - FETES DE FIN D'ANNEE 2011 - ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE - MODALITES D'ACCES -

Date de transmission de 29/11/2011

l'acte :

Date de réception de 29/11/2011

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : DCM2421-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20111118-DCM2421-11-DE

Date de décision : 18/11/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture